

VIERGE DE MAJESTÉ

SECONDE MOITIÉ DU XII^E SIÈCLE, BOIS POLYCHROME ET APPLIQUES MÉTALLIQUES

Cette Vierge de Majesté, abritant une relique, invite au respect et à la dévotion. Elle constitue un ambassadeur d'exception de l'art roman, tel qu'il s'est épanoui en Auvergne dans la seconde moitié du XII^e siècle.

Assise sur un trône richement travaillé, la Vierge de Majesté tient l'Enfant Jésus sur ses genoux. Dans son état originel, elle était peinte et richement ornée de bandes de cuivre doré et de cabochons de verre colorés. Pour les chrétiens auvergnats du XII^e siècle, cette statue possède une double fonction : support à la dévotion des fidèles et reliquaire. Une cavité au-dessus de la tête et une autre au niveau de la poitrine ont été aménagées pour y déposer des reliques. Une vitre permet de les rendre visibles tout en empêchant qu'elles ne soient touchées par des mains profanes*.

La Vierge de Majesté est ainsi plus qu'une simple image du divin : elle invite à la prière et à la vénération des reliques.



LA COMPOSITION / L'ORGANISATION DE L'ŒUVRE

L'aspect hiératique* de l'œuvre est nuancé par une certaine animation. La frontalité de la Vierge, dont l'ample vêtement tombe en plis fins et réguliers, et son visage impassible contribuent à produire une impression de gravité. L'Enfant Jésus, au contraire, introduit du mouvement : il regarde vers la droite et se penche en avant, comme pour se dégager de l'étreinte maternelle.

L'importance donnée aux mains de la Vierge montre qu'elle est celle qui accueille et protège son fils durant sa vie terrestre.

Véritable pilier de l'Église, la Vierge trône sur un siège d'aspect architectural : les quatre pieds ont la forme de colonnes dont les chapiteaux soutiennent l'assise. Le dossier est ajouré par de petites arcatures reposant sur des colonnettes.



LE THÈME ICONOGRAPHIQUE

En 431, le Concile d'Éphèse déclare Marie « Mère de Dieu » pour souligner qu'elle n'est pas simplement mère du Christ en tant qu'homme. Cette dignité est célébrée par les représentations de la Vierge en Majesté, siégeant sur un trône tout en étant elle-même un trône pour son fils.

« Ce sentiment de la hiérarchie [...] contribue à donner à cette Vierge de Majesté, qu'il faut évoquer, scintillante de métal et de pierres, sur l'autel d'une robuste chapelle, dans le demi-jour d'un sanctuaire auvergnat, son style et sa grandeur. »

René Jullian, *Catalogue du Musée de Lyon Tome III, La sculpture du Moyen Âge et de la Renaissance*, Lyon, Éditions « La plus grande France », 1945

UNE STATUE-RELIQUAIRE

Un reliquaire est un coffret réalisé pour accueillir des ossements, des fragments de tissus ou des objets ayant appartenu au Christ, à la Vierge ou aux saints. Au Moyen Âge, la vénération des reliques occupe une place importante dans la vie religieuse. La conservation d'une relique prestigieuse dans une église ou une abbaye peut favoriser le dynamisme de la vie économique locale en attirant des pèlerins.

La Vierge de Majesté contient encore des reliques, ce qui est assez rare pour une œuvre présente dans les collections d'un musée. Toutefois, celles-ci sont bien postérieures à la réalisation de cette œuvre, puisqu'elles datent sans doute du XIX^e siècle.

***profane** : ce qui n'est pas sacré, ce qui reste du domaine de la vie ordinaire

***hiératique** : du grec hierós (« sacré »). Qui a un caractère de majesté sévère, d'immobilité ou de gravité, qui semble imposé par une tradition sacrée.

***claveau** : pierre taillée en biseau qui entre dans la construction d'un arc ou d'une voûte.

***archivolte** : bande sculptée qui épouse la courbe d'un arc en soulignant son extrémité supérieure.

LA SCULPTURE ROMANE

Au XII^e siècle, l'art roman atteint une forme d'accomplissement après les grandes innovations artistiques du siècle précédent, qui vit se déployer des scènes figuratives et des motifs s'insérant dans le contexte d'une architecture puissante et sobre. De grands principes de représentation se propagent dans l'Occident chrétien grâce aux échanges et aux pèlerinages, même si chaque région développe ses propres modèles.



◆ CHAPITEAU DU VOYAGE DES MAGES

VALLÉE DU RHÔNE,
2^E MOITIÉ DU XII^E SIÈCLE,
CALCAIRE BLANC

Dans l'architecture romane, le chapiteau surmonte la colonne et supporte directement l'arcature, le plus souvent dans un cloître.

Ce chapiteau présente quatre faces sculptées, l'une ornée de motifs végétaux, les trois autres représentant le voyage des Mages. Guidés par une étoile, ceux-ci se rendent à Bethléem pour adorer l'Enfant Jésus. Sur chaque face, les figures sont entourées par deux éléments végétaux. Comme le veut la tradition, les Mages sont représentés à cheval, en rois, leur couronne atteignant le sommet du chapiteau. À une époque où seule une minorité des chrétiens sait lire et a accès aux textes bibliques, ce type d'image permet de diffuser les épisodes les plus importants de l'Ancien et du Nouveau Testament.

LA PLACE DE LA SCULPTURE À L'ÉPOQUE ROMANE

La sculpture romane trouve sa place dans le cadre de l'architecture religieuse. Les églises et les abbayes sont embellies par des programmes iconographiques, plus ou moins prestigieux et novateurs selon la richesse des donateurs et la notoriété de l'édifice. La présence d'une relique favorise le soin accordé à la réalisation de ces programmes. La sculpture a pour fonction de mettre en valeur un élément architectural important par des motifs végétaux, des figures isolées ou des scènes tirées de la Bible ou de la vie quotidienne. Le choix du thème représenté peut être influencé par la position de l'élément sculpté au sein de l'édifice et par les rites pratiqués à cet endroit.

UNE RENAISSANCE DES ARTS

Au XII^e siècle, le monde occidental connaît une certaine prospérité économique et un essor démographique important. En Méditerranée, le développement des échanges commerciaux et les croisades permettent, au contact des civilisations arabo-musulmanes, de redécouvrir des textes et des œuvres de l'Antiquité classique qui avaient été perdus. Ce contexte favorise un renouvellement des modes de représentation tendant vers davantage de naturel et d'animation des figures.

LA « LOI DU CADRE »

La règle d'or de la sculpture romane est de s'ajuster du mieux possible à l'objet architectural qu'elle orne. C'est ce que l'on appelle la « loi du cadre ». Les sculpteurs font preuve d'une grande inventivité pour adapter leurs motifs et leurs figures aux contraintes imposées par le support, qui peut être une colonne, un chapiteau, un tympan, etc.



◆ APÔTRE, PROVENCE, FIN DU XII^E SIÈCLE, CALCAIRE

Cette sculpture représentant un Apôtre faisait sans doute partie d'une colonne du cloître de la cathédrale de Die (Drôme), aussi la considère-t-on comme une « statue-colonne ».

Il est particulièrement approprié qu'un Apôtre soit associé à ce type d'élément architectural : par leur travail de fondation de la communauté chrétienne, les Apôtres sont désignés symboliquement comme les « colonnes de l'Église ». Dans l'Évangile, leur chef, Pierre, reçoit ce nom pour préfigurer sa mission de pilier sur lequel l'Église sera bâtie. La forme même de la colonne, élément vertical assez large pour supporter une charge importante s'adapte bien à la figure de cet Apôtre debout, un peu trapu. La rigidité de la posture, imposée par la colonne, est tempérée par le rendu naturaliste du vêtement.

même de la colonne, élément vertical assez large pour supporter une charge importante s'adapte bien à la figure de cet Apôtre debout, un peu trapu. La rigidité de la posture, imposée par la colonne, est tempérée par le rendu naturaliste du vêtement.



Exemple de statue-colonne représentant saint Pierre, Cloître Saint-Trophime, pilier nord-ouest, Arles, XII^e s.

◆ FRAGMENT D'ARCHIVOLTE : JONGLEUR, BERRY, 3^E QUART DU XII^E SIÈCLE, CALCAIRE

La forme de ce claveau* laisse penser qu'il faisait partie d'un bandeau d'archivolte*, lui-même divisé en plusieurs compartiments, sculptés indépendamment les uns des autres.

Ce relief représente un personnage aujourd'hui identifié comme un jongleur en train de lancer une balle. Cette figure élancée s'inscrit de manière dynamique dans le cadre assigné par sa place dans l'archivolte*. Elle se contorsionne sous l'effet du mouvement, les plis du vêtement suivant l'impulsion donnée au corps. Le pied gauche sortant du cadre souligne avec élégance l'effort du sculpteur pour adapter sa figure aux contraintes du support. Le cadre orné de caractères orientaux témoigne de l'intérêt des hommes de l'époque pour ces civilisations lointaines et des échanges avec l'Orient.



« Où se loge la sculpture dans une église du XII^e siècle ? Aux chapiteaux, au tympan, aux archivolttes... Certes, elle ne renonce ni aux frises, ni aux arcades. Mais son développement dépend d'une contrainte plus despotique exercée par des cadres peu faits pour recevoir l'image de la vie. Et voici qu'ils s'en emparent, ils lui communiquent une ardeur inconnue, ils lui imposent un mouvement, une mimique, une dramaturgie. Pour entrer dans l'ordonnance de la pierre, l'homme est forcé de s'incurver, de s'arc-bouter, d'allonger ou de rétrécir ses membres, de devenir géant ou de devenir nain. Il sauve son identité au prix de déformations et de ruptures d'équilibre. »

Henri Focillon, *L'Art d'Occident*, 1938

1095 : début des croisades

1107 : consécration de la basilique Saint-Martin d'Ainay à Lyon

1120-1146 : construction de la cathédrale Saint-Lazare d'Autun

1137-1180 : règne de Louis VII le Jeune

1180-1223 : règne de Philippe-Auguste

1. 1108-1137 : règne de Louis VI le Gros

2. 1120-1150 : construction de la basilique Sainte-Madeleine de Vézelay, qui devient une étape importante du pèlerinage de Compostelle, en plein essor à cette époque

3. 1189-1192 : troisième croisade menée par Richard Cœur de Lion et Philippe-Auguste